



## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° VQC - 4 -  
SÉANCE N° 518 DU 6 FÉVRIER 2023

### PROGRAMME D'ACTIONS ET D'ANIMATIONS DU SERVICE JEUNESSE DE L'ANNÉE 2023

À la date mentionnée ci-dessus, le Conseil municipal, légalement convoqué le 30 janvier 2023, conformément au code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance ordinaire, à dix-huit heures zéro minute, dans la salle de l'Hôtel de Ville de Laval, sous la Présidence de Monsieur Bruno Bertier, 1<sup>er</sup> adjoint au maire.

#### Étaient présents

Bruno Bertier, Isabelle Eymon, Georges Poirier, Marjorie François, Patrice Morin, Marie-Laure Le Mée Clavreul, Bruno Flécharde, Antoine Caplan, Christine Droguet (à partir de 18 h09), Céline Loiseau, adjoints, Béatrice Ferron, Michel Neveu, Marie Boisgontier, Geneviève Pham-Sigmann, Solange Bruneau, Éric Paris, Georges Hoyaux (à partir de 18 h 42), Laurent Paviot, Catherine Roy (à partir de 18 h 08), Nadège Davoust, Caroline Garnier, Sébastien Buron, Guillaume Agostino, Kamel Ogbi, Rihaoui Chanfi, Ludivine Leduc (jusqu'à 22 h 08), Paul Le Gal-Huaumé (jusqu'à 21 h 00), Lucie Chauvelier (jusqu'à 22 h 08), Didier Pillon (jusqu'à 22 h 23), Marie-Cécile Clavreul (jusqu'à 21 h 27), Samia Sultani, Vincent d'Agostino, Chantal Grandière, Henri Renié, conseillers municipaux.

#### Étaient représentés

Florian Bercault a donné pouvoir à Bruno Bertier, Camille Pétron a donné pouvoir à Marie-Laure Le Mée Clavreul, Geoffrey Begon a donné pouvoir à Guillaume Agostino, Georges Hoyaux a donné pouvoir à Georges Poirier (jusqu'à 18 h 42), Jonathan Guilemin a donné pouvoir à Kamel Ogbi, Ludivine Leduc a donné pouvoir à Éric Paris (à partir de 22 h 08), Noémie Coquereau a donné pouvoir à Isabelle Eymon, Lucie Chauvelier a donné pouvoir à Rihaoui Chanfi (à partir de 22 h 08), Marie-Cécile Clavreul a donné pouvoir à Samia Sultani (à partir de 21 h 27), Pierrick Guesné a donné pouvoir à Henri Renié, Gwendoline Galou a donné pouvoir à Chantal Grandière, James Charbonnier a donné pouvoir à Vincent d'Agostino et Lucile Perin a donné pouvoir à Didier Pillon (jusqu'à son départ à 22 h 23).

Didier Pillon et Béatrice Ferron sont désignés secrétaires.

Liste des délibérations affichée et mise en ligne le : 8 février 2023

CONSEIL MUNICIPAL DE LAVAL DU 6 FÉVRIER 2023

PROGRAMME D' ACTIONS ET D' ANIMATIONS DU SERVICE JEUNESSE DE L' ANNÉE 2023

Rapporteur : Lucie Chauvelier

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2121-29,

Considérant que la ville de Laval propose différentes actions et animations en direction des 12-25 ans dans le cadre de la programmation du service jeunesse,

Que pour l'année 2023, la programmation du service jeunesse de la ville s'articule autour des 3 pôles : le pôle 12-16 ans, le pôle 16-25 ans et le pôle information jeunesse,

Que les actions et animations programmées au titre de l'année 2023, à la fois durant la période scolaire et les vacances scolaires, sous formes de séances, d'ateliers, de stages, voire même de séjours avec hébergement (bivouac...) seront réalisées autour des thématiques suivantes : sport, culture, citoyenneté, santé, solidarités et numériques,

Qu'il convient de préciser les modalités pédagogiques, organisationnelles, techniques, administratives et financières des différentes actions prévues dans ce programme par voie de conventions ou contrats avec les prestataires ou partenaires intervenant pour leur mise en œuvre,

Sur proposition de la commission vie quotidienne et citoyenne,

DÉLIBÈRE

Article 1er

Le maire ou son représentant est autorisé à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre du programme d'actions et d'animations du service jeunesse au titre de l'année 2023, ainsi que tout avenant ou autre document en lien avec ce programme.

Article 2

Le maire est chargé de l'exécution de la présente délibération.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

En l'absence du maire  
et par délégation,  
Le 1er adjoint

Signé : Bruno Bertier